

Commune : Landerneau

Nom de la liste : Collectif Landerneau pour tous  
/ Skipailh Landerne d'an holl

**1-Le breton au niveau communal / Ar brezhoneg er c'humuniou**

Merci de cocher les actions que vous proposerez :

étudierA	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemple ville de :
	<input type="checkbox"/>	1- Nommer un <b>CONSEILLER</b> délégué à la langue bretonne afin de la promouvoir et lui attribuer un budget.	Landerneau
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2- Nommer un agent délégué à la langue bretonne et spécifier dans sa fiche de poste la transversalité de sa mission.	Quimper
	<input type="checkbox"/>	3- Recenser les bretonnants parmi le personnel et les élus et le rendre public.	
	<input type="checkbox"/>	4- Recenser dans la commune les personnes ressources bretonnantes (lieux, entreprises, administrations, associations ...).	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5- Proposer un accueil en breton dans les services accueillant du public.	
	<input type="checkbox"/>	6- Proposer des formations en breton au personnel communal sur la base du volontariat.	Plougastel
	<input type="checkbox"/>	7- Introduire des articles en breton dans le bulletin municipal.	La Martyre
	<input type="checkbox"/>	8- Réaliser une version en breton de certaines pages du site internet de la commune (service proposé par l'Office de la langue bretonne).	Carhaix
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9- Généraliser le livret de famille français/breton.	Carhaix
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10- Proposer la célébration des mariages en breton si demande.	
	<input type="checkbox"/>	11- Garantir les anthroponymes bretons des citoyens (ex : Fañch).	Soutien/Quimper
	<input type="checkbox"/>	12- Dans les protocoles d'accueil des nouveaux arrivants, présenter la langue bretonne (écoles, formations possibles, formation adultes).	
	<input type="checkbox"/>	13- Initier un agenda 21 de la langue bretonne.	Hennebont
	<input type="checkbox"/>	14- Soutenir le fonctionnement des associations en charge de la langue bretonne et de la culture bretonne sur le territoire.	
	<input type="checkbox"/>	15- Signer la charte Ya d'ar Brezhoneg. (Pour pouvoir signer la charte Ya d'ar Brezhoneg au niveau 1, il faut réaliser au moins 5 actions parmi les 55 actions proposées par l'Office de la langue bretonne : <a href="http://www.fr.brezhoneg.bzh/31-ya-d-ar-brezhoneg.htm">http://www.fr.brezhoneg.bzh/31-ya-d-ar-brezhoneg.htm</a> )  <u>Niveau 1</u> : Loperhet, La Martyre, Ploudiry, La Roche Maurice, Logonna-Daoulas <u>Niveau 2</u> : Landerneau, Treflevenez <u>Niveau 3</u> : Quimperlé <u>Niveau 4</u> : Carhaix	

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?  
Dans la durée du mandat

\_\_\_\_\_

Quelles seront les modalités de mise en place ? \_\_\_\_\_

En concertation avec les services et les associations, sur la base du volontariat

Commune :

Nom de la liste :

**2- Le breton au niveau de la communauté de communes / Ar brezhoneg er c'humuniezh kumunioù :**

La communauté des communes a signé la charte Ya d'ar Brezhoneg niveau 1 et s'est engagée pour :

- utiliser du papier à en-tête bilingue
- avoir un logo bilingue
- réaliser l'édito du magazine de la communauté des communes en breton
- proposer des cartes de visite bilingues
- proposer un message téléphonique en breton

A étudier	Où	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
<input type="checkbox"/>		16- Nommer un vice-président communautaire délégué à la langue bretonne en lui attribuant un budget.	
<input type="checkbox"/>		17- Nommer un agent délégué à la langue bretonne et le spécifier dans sa fiche de poste.	
<input type="checkbox"/>		18- Insérer la langue bretonne dans une des compétences et le communiquer.	CCPIroise Quimperlé Communauté Poher Communauté
<input type="checkbox"/>		19- Proposer un accueil en breton dans les services accueillant du public.	
	<input type="checkbox"/>	20- Proposer des formations en breton au personnel communautaire sur la base du volontariat.	
	<input type="checkbox"/>	21- Introduire des articles en breton dans le bulletin communautaire.	Quimperlé Communauté
	<input type="checkbox"/>	22- Réaliser une version en breton de certaines pages du site internet de la communauté.	Quimperlé Communauté
	<input type="checkbox"/>	23- Soutenir les acteurs associatifs et économiques du breton dans leur développement sur la communauté des communes.	
	<input type="checkbox"/>	24- Proposer de signer le niveau 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg.	Quimperlé Communauté

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?  
Dans la durée du mandat

---

Quelles seront les modalités de mise en place ? \_\_\_\_\_

En concertation avec les services et les associations, sur la base du volontariat

---

Commune :

Nom de la liste :

**3- Langue bretonne et éducation – enfance - enseignement pour adultes :**  
**Ar brezhoneg hag an deskadurezh – ar yaouankiz – ar c’helenn evit an dud deuet :**

**CRECHES / MAGOURIOù :**

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	<input type="checkbox"/>	25- Proposer dans toutes les crèches communales, intercommunales en délégation de service public au minimum une initiation à la langue bretonne.	
	<input type="checkbox"/>	26- Inciter le gestionnaire à proposer des formations en breton à son personnel.	
	<input type="checkbox"/>	27- Soutenir l’ouverture d’une crèche immersive sur le territoire.	Vannes

**ECOLES / SKOLIOù : si votre commune propose un enseignement bilingue :**

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	<input type="checkbox"/>	28a- Lors des campagnes d’inscriptions, faire la promotion de l’enseignement en langue bretonne (immersif et paritaire) en appuyant sur la nécessité et les atouts de tels enseignements.	Quimper
	<input type="checkbox"/>	29a- Proposer dans ces filières bilingues, un environnement favorable au breton (ATSEM bretonnant, personnel périscolaire bretonnant).	
	<input type="checkbox"/>	30a- Généraliser l’initiation au breton dans les classes maternelles publiques monolingues.	
	<input type="checkbox"/>	31a- Allouer une subvention spécifique aux établissements immersifs (Diwan) en langue bretonne pour la scolarisation des élèves.	

**ECOLES / SKOLIOù : Si votre commune ne propose pas d’enseignement bilingue :**

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
		28b- Généraliser l’initiation au breton dans les classes maternelles publiques monolingues.	
		29b- Proposer ou soutenir l’ouverture d’une filière bilingue dans la/les écoles de la commune ou les écoles rattachées.	Plusieurs communes
		30a- Les établissements immersifs (Diwan) en langue bretonne recevront une subvention spécifique pour la scolarisation des élèves.	

Commune :

Nom de la liste :

**LOISIRS – JEUNESSE / DUDIOù – YAOUANKIZ :**

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	32- Soutenir le centre de loisirs en langue bretonne nouvellement créé à Gorre Menez par Ti ar Vro Landerne Daoulaz par une aide spécifique.	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	33- Impulser la mise en place d'activités de loisirs en breton pour les enfants bilingues.	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	34- Soutenir financièrement la mise en place de camps d'été en breton pour obtenir des tarifs comparables aux séjours monolingues.	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	35- Introduire des animations en breton dans les médiathèques et bibliothèques (lectures – contes). Développer les fonds en langue bretonne	Landerneau

**FORMATION POUR ADULTES / STUMMADUR EVIT AN DUD DEUET :**

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	36- Chercher à rendre l'enseignement aux adultes gratuit soit par une intervention municipale ou par des partenariats.	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	37- Organiser des campagnes pour inciter les adultes à s'inscrire aux formations à la langue bretonne.	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	38- Soutenir les centres de formation en langue bretonne par une aide spécifique.	

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?  
Dans la durée du mandat


Quelles seront les modalités de mise en place ? \_\_\_\_\_  
En concertation avec les services et les associations, sur la base du volontariat

Commune :

Nom de la liste :

#### 4- Le breton dans la vie publique et culturelle / Ar brezhoneg er vuhez foran ha sevenadurel :

##### SIGNALETIQUE / PANELLEREZH

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	<input type="checkbox"/>	39- Généraliser la langue bretonne dans votre communication externe (invitations, panneaux électroniques...)	Landerneau : invitations bilingues
	<input type="checkbox"/>	40- Installer une signalétique interne et externe bilingue paritaire dans et sur les bâtiments publics.	
	<input type="checkbox"/>	41- Généraliser la signalétique paritaire des rues en bilingue.	
	<input type="checkbox"/>	42- Réaliser des panneaux directionnels bilingues français-breton paritaire.	
	<input type="checkbox"/>	43- Mettre en place une signalisation de police paritaire.	 Quimper
	<input type="checkbox"/>	44- Mettre en place une signalétique bilingue paritaire dans le service de transport public notamment les supports numériques (arrêt de bus, message lumineux).	
	<input type="checkbox"/>	45- Garantir une nomenclature communale en langue bretonne.	Landerneau

##### CULTURE / SEVENADUR :

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	<input type="checkbox"/>	46- Soutenir les médias en langue bretonne par une aide financière spécifique.	Landerneau : Arvorig FM
	<input type="checkbox"/>	47- Impulser la présence de spectacles en breton dans la programmation culturelle de votre commune.	
	<input type="checkbox"/>	48- Soutenir les structures qui garantiront une programmation en langue bretonne par des subventions spécifiques.	Landerneau : Kann al Loar

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?  
Dans la durée du mandat

Quelles seront les modalités de mise en place ?  
En concertation avec les services et les associations, sur la base du volontariat